



**TOUR DE FRANCE MOTOCYCLISTE 1934**

L'équipe **TERROT**, triomphatrice du classement général.

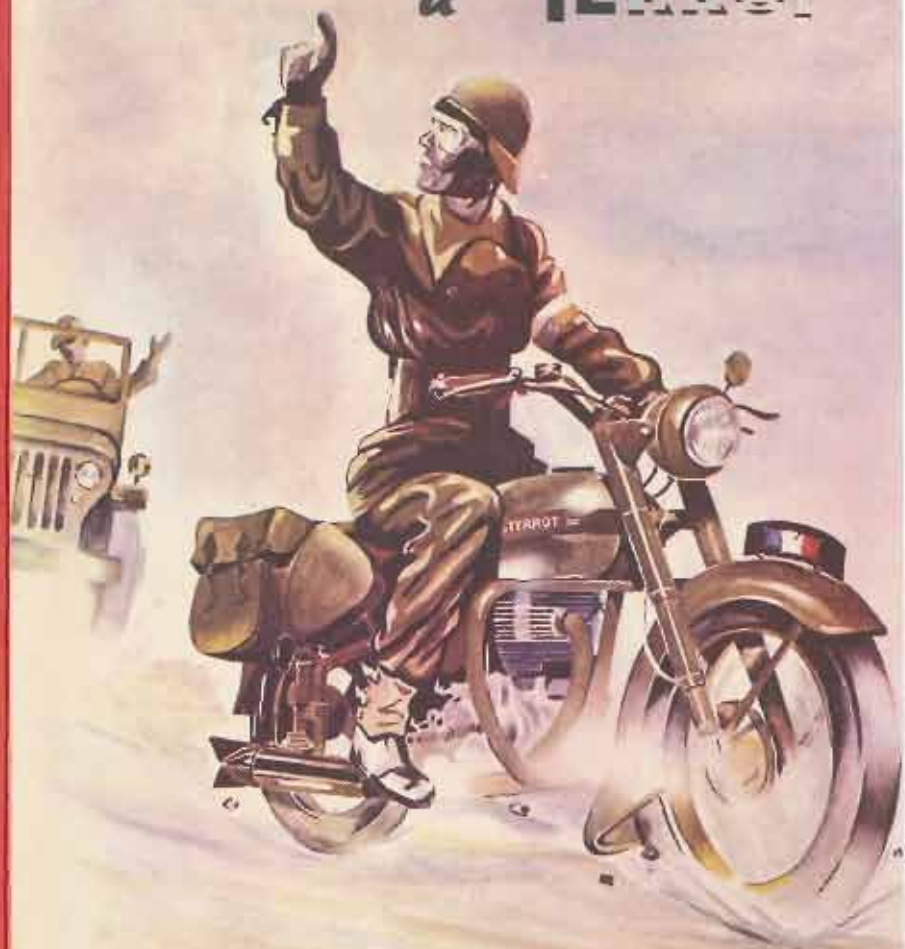
Dans la catégorie militaire, **TERROT** enlève les premières places des classements individuels et par équipes.



VUE GÉNÉRALE DE L'USINE

Établissements **TERROT**, 2, rue André-Colomban - DIJON  
MAGASIN D'EXPOSITION A PARIS, 72, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE

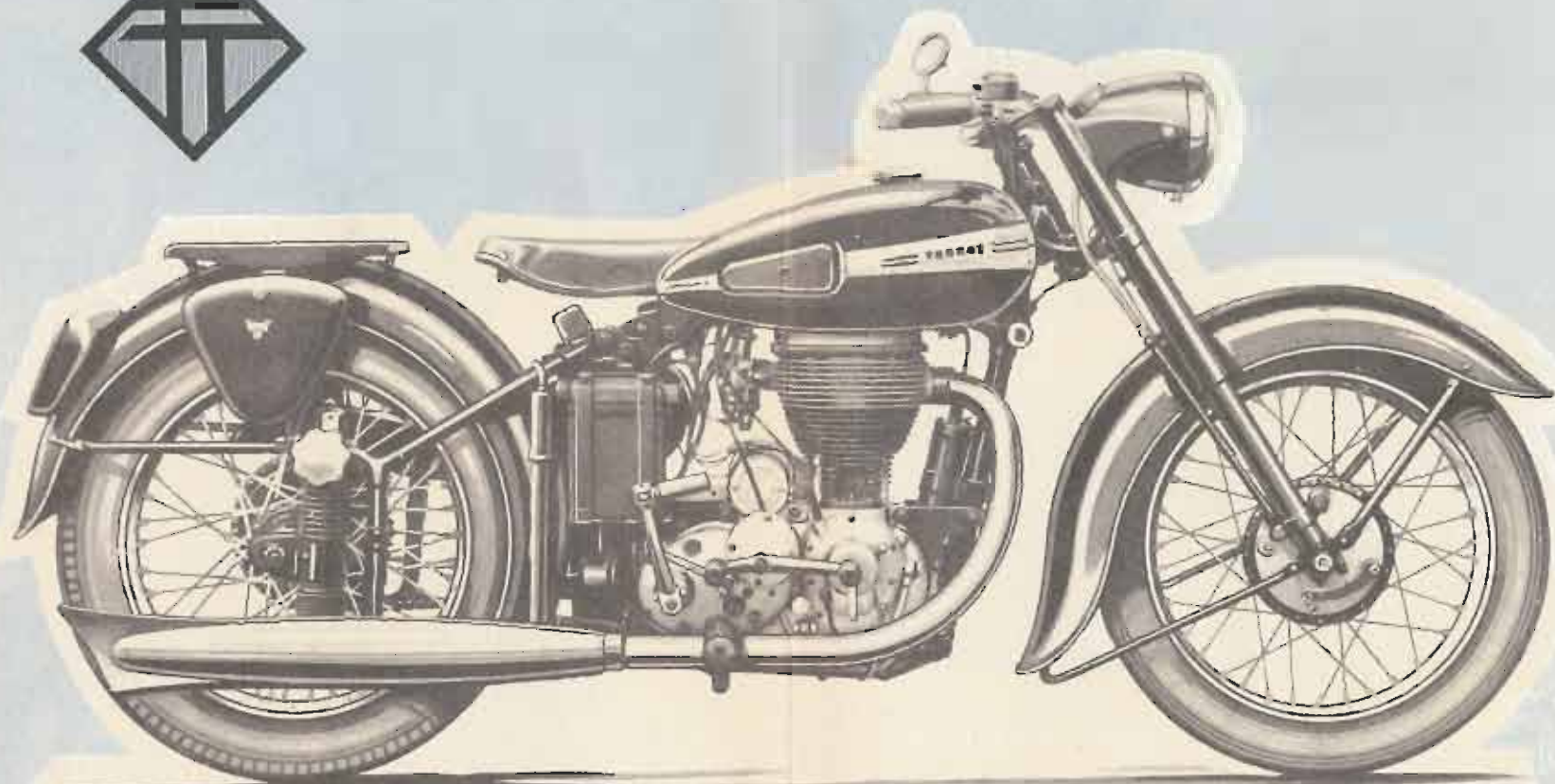
*L'Armée fait Confiance*  
à **TERROT**



*Vous aussi !*

*d'après*

**GRAND SPORT**



**SPÉCIFICATIONS :** Moteur 4 temps, soupapes et culbuteurs totalement enclosés. — Graissage par circulation. — Culasse alliage léger. — Cylindrée 499 cm<sup>3</sup> (84 × 90). — Graissage à circulation continue et carter sec, par pompe double à engrenages. — Allumage bobine-batterie. — Carburateur incliné à correction d'air. — Echappement silencieux tubulaire. — Boîte 4 vitesses, commande par sélecteur. — Rapport : 4,64 - 5,8 - 8,12 - 12,9 à 1. — Débrayage 9 disques acier-liège. — Freins : AV 170  $\frac{m}{m}$ , AR 200  $\frac{m}{m}$ . — Pneus 26 × 3,25 à l'AV et 27,4 à l'AR. — Moyeu à broche. — Fourche télescopique, amortisseurs hydrauliques double effet, frein de direction. — Suspension AR grand débattement réglable solo ou tand-sad. — Poignée tournante gaz. — Rétroviseur. — Porte-bagages amovible. — Béquilles AV et centrale. — Selle suspendue caoutchouc, ressort horizontal réglable. — Réservoir d'essence 16 litres. — Réservoir d'huile 3 litres. — 2 sacoches côte avec outillage. — Pompe 40 × 30. — Eclairage électrique dynamo-régulateur-batterie (phare, plaque lumineuse, avertisseur). — Compteur incorporé dans le phare. — Poids 180 kilogs.

**GARANTIE.** — Nos constructeurs, sous réserve des conditions de vente, s'engagent à garantir pendant un délai de quatre ans la fabrication. Cette garantie est soumise à la condition que vous n'aurez subi ni modification de la partie mécanique, ni utilisation à l'usage d'appoint, ni utilisation à l'usage d'un autre type de véhicule. La garantie est annulée en cas de modification de la partie mécanique, de l'usage d'appoint, de l'usage d'un autre type de véhicule, de l'usage d'accessoires non homologués, de l'usage de pièces non homologuées, de l'usage de pièces de rechange de qualité inférieure, de l'usage de pièces de rechange de qualité inférieure, de l'usage de pièces de rechange de qualité inférieure, de l'usage de pièces de rechange de qualité inférieure.

**GRAND SPORT**

**500<sup>cm<sup>3</sup></sup>**

Type RGST

**T  
R  
I  
U  
M  
P  
H**